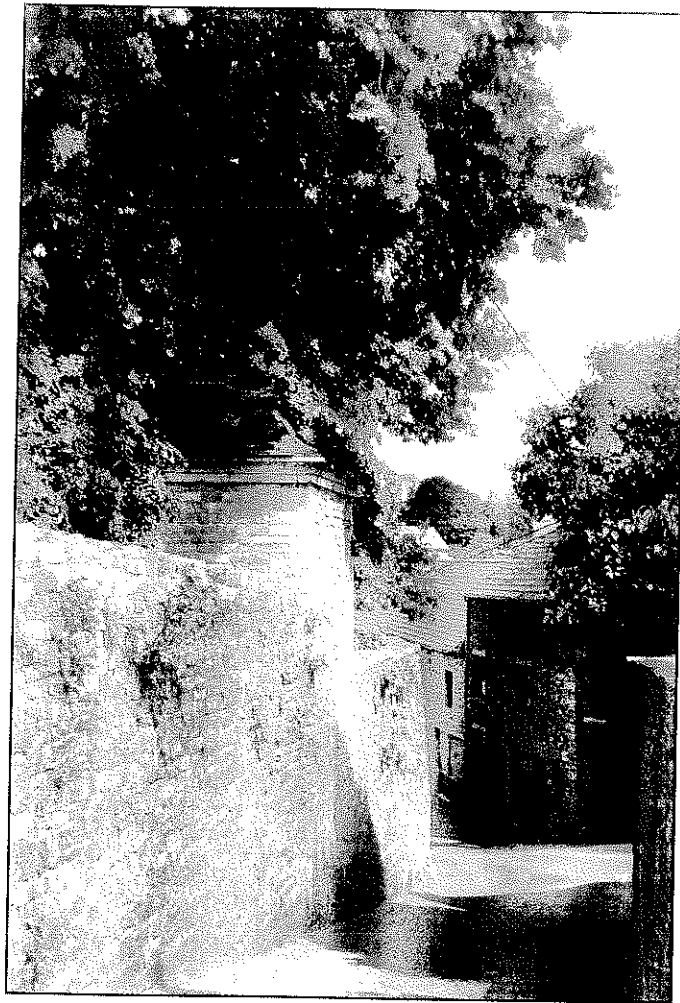


# GERPINNES

## BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL DE L'ENTITÉ



Timour CHEVALIER  
Prix Spécial pour l'ensemble de son œuvre,  
catégorie secondaire inférieur  
(et 1<sup>er</sup> prix de sa catégorie pour une autre photo)  
«Rue du Moulin à Gerpinnes»

BIMESTRIEL  
OCTOBRE 2000

NUMÉRO **160**



# DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

DU 20 JUI 2000

BC

SOMMAIRE

- Décisions du Conseil communal .....p. 3
- Communiqués du Collège Echevinal.....p. 5
- Social et Jeunesse p. 9
- C.P.A.S.....p. 11
- Centre culturel.....p. 11
- Syndicat d'Initiative.....p. 12
- Sports.....p. 14
- Nature et Environnement ..p. 14
- Culture.....p. 15
- Laïcité.....p. 16

- Avis favorable unanime sur la modification budgétaire de la Fabrique d'Eglise de Lausprelle. Majoration de l'intervention communale : 25.824 FB.
- Avis favorable unanime sur le projet d'arrêté ministériel instaurant une interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes dans les deux sens de circulation sur la RN 5 entre le rond-point «Ma Campagne» et le rond-point du «Bultia».
- Décision unanime de compléter le tarif de location des salles par une catégorie supplémentaire : 500 FB pour pointage de marche, jogging, V.T.T. de maximum 3 heures sans débit de boissons ni repas et ne nécessitant pas de nettoyage.
- Approbation unanime de la modification budgétaire n° 1/2000 du C.P.A.S.
- Approbation unanime de la modification budgétaire n° 3 :
 

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
- Service Ordinaire	388.088.454 FB	337.752.788 FB
- Service Extraordinaire	220.719.410 FB	197.142.064 FB
- Décision unanime d'acheter des équipements pour aires de jeux. Prix estimatif : 500.000 FB.
- Décision unanime de réaliser les travaux d'amélioration de la rue du Dessus du Bois. Prix estimatif : 27.618.456 FB.
- Approbation unanime du projet d'égouttage de la rue des Fiestaux. Prix estimatif : 1.171.374 FB.
- Décision unanime des travaux de dégagement des plantations dans les bois communaux. Prix estimatif : 173.300 FB.
- Décision unanime d'acquisition des entrepôts, bureau et parking sis rue Dancart n° 5 (99 ares) pour le prix de 9.126.000 FB.
- Approbation du contenu des points de l'ordre du jour des assemblées générales des Intercommunales : I.H.G.; L.I.C.; A.I.E.B.C.; IGRETEC et I.O.S.
- Décision unanime de solliciter le retrait de la Commune de l'A.I.E.B.C.
- Décision unanime d'accorder à M<sup>me</sup> Arcq, employée d'administration, la prolongation de la réduction de ses prestations de 1/5 du 1/7/2000 au 31/12/2000.
- Décision unanime de désigner M<sup>me</sup> Bouzin en qualité d'institutrice primaire à titre temporaire du 24/5/2000 au 7/6/2000.
- Décision de retirer la délibération du 21/3/2000 portant nomination à titre définitif de M. Liénart en qualité d'AESI éducation physique.
- Approbation unanime du protocole d'accord contenant le projet de convention de transaction avec la famille Devos relative à l'indemnisation du préjudice subi par celle-ci suite à un échange intervenu avec la Commune de Loverval et de l'achat des terrains appartenant à Eric Devos. Montant forfaitaire de la transaction : 46.000.000 FB maximum.

DU 22 AOUT 2000

- Décision unanime de passer un marché pour l'amélioration de l'informatique communale. Prix estimatif : 4.250.000 FB.
- Avis favorable unanime sur les modifications budgétaires 2000 des Fabriques d'Eglise de Villers-Poterie et d'Acoz. L'intervention communale n'est pas modifiée.
- Avis unanime d'approbation des budgets 2001 des Fabriques d'Eglise de Gerpinnes, Gougnyes, Villers-Poterie et Lausprelle.
- Décision de souscrire 269 parts de 1.000 FB dans le capital de la S.W.D.E. pour l'extension de l'alimentation en eau du lotissement rue J.J. Piret.
- Décision de souscrire 177 parts de 1.000 FB dans le capital de la S.W.D.E. pour l'extension de l'alimentation en eau du lotissement des rues A. Bodson et Saint-Roch.
- Approbation unanime de travaux forestiers pour 151.115 FB.
- Approbation unanime du cahier des charges pour la vente des coupes de bois communaux du Hainaut.
- Décision de délimiter un bord fictif et des zones d'évitements au Clos des Genêts.
- Décision d'un marquage au sol pour organiser la circulation aux carrefours des rues de Sart-Eustache et de Namur et des rues de Sart-Eustache et des Hayettes.
- Décision de réaliser des ralentisseurs dans les rues Pré-Barré, Trieu du Charnoy, Reine Elisabeth et Léopold III.
- Décision des règles de circulation et de stationnement dans la rue de la Brasserie et sur la place Brasseur.
- Décision unanime de procéder au renouvellement de l'éclairage public dans les sections de Fromiée et Joncret pour 3.003.561 FB.
- Ratification de la décision du Collège Echevinal de placer un dispositif d'alarme antivol à la salle de Villers-Poterie pour 111.986 FB.
- Suite à l'agrandissement de la salle de Villers-Poterie, modification du tarif de location et de nettoyage de la salle de Villers-Poterie.
- Approbation unanime de la convention 2000 A de développement rural constituant la création d'ateliers ruraux dans la zone artisanale «des ACEC». Prix estimatif : 20.000.000 FB.
- Approbation unanime de la convention 2000 B de développement rural d'aménagement de la maison de village et de ses abords aux Flaches. Prix estimatif : 23.000.000 FB.
- Décision unanime d'intenter une action en responsabilité contre la Région Wallonne au fin de récupérer le montant de la condamnation (3.211.722 FB) dans l'affaire de pollutions d'eaux d'étang (propriété de M. le Chevalier de Fabribeckers à Gougnyes).
- Décision unanime d'affecter les recettes provenant de la troisième cession DEXIA du Holding communal au financement de l'indemnité à payer pour la Commune dans l'affaire de Fabribeckers.

(suite en page 5)

(suite de la page 3)

- Ratification unanime de la décision du Collège Echevinal d'intenter un recours en annulation auprès du Conseil d'Etat des arrêtés de M. le Ministre Severin annulant les ordonnances de M. le Bourgmestre prises à l'encontre de la S.A. KPN ORANGE.
- Acceptation unanime de la démission de M. R. Gasmane, ouvrier communal, pour admission à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2001.

- Désignation pour le mois de septembre :
  - en qualité d'institutrice primaire de M<sup>me</sup> Dessomme, Daloze, Dave et Lenain;
  - en qualité d'institutrice préscolaire de M<sup>lles</sup> Nolleaux et Duchesne;
  - en qualité d'AESI en Education Physique de M. Liénart et de M<sup>me</sup> Saintes;
  - en qualité de maîtresse d'adaptation de M<sup>me</sup> Borgnet.
- Agréation en qualité de maîtres spéciaux de religion protestante de M<sup>me</sup> Devillers et M. Pues.

## COMMUNIQUE DU COLLEGE ECHEVINAL

### FERMETURE DES BUREAUX COMMUNAUX A L'OCCASION DES JOURS FERIES EN NOVEMBRE

Les bureaux communaux seront fermés les 2, 3 et 15 novembre 2000. Une permanence pour l'état civil sera toutefois assurée le 3 novembre de 10 h à 12 h.

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année une messe solennelle sera célébrée le 11 novembre 2000 à 11 h en l'église Saint-Michel à Gerpennes-Centre. L'Administration communale recevra ensuite les membres des associations patriotiques à la salle communale à 12 h.

La population est invitée à cette cérémonie et à arborer le drapeau national aux façades des maisons. L'Administration communale de Gerpennes invite les enseignants de toutes les écoles de l'entité à sensibiliser leurs élèves à l'importance du souvenir de cette date. Elle engage les enseignants et les élèves à participer aux cérémonies de commémoration dans leurs villages respectifs.

### FETE DE LA DYNASTIE

Un TE DEUM solennel sera chanté le dimanche 19 novembre 2000 en l'église Saint-Michel à Gerpennes-Centre à l'issue de la messe de 10 h 30.

### AVIS - FERMETURE DES CIMETIERES

Comme chaque année à l'approche de la Toussaint, les travaux de maçonnerie, nettoyage, désherbage, pose de signes indicatifs, etc. sont suspendus et interdits dans tous les cimetières communaux au cours de la période allant du lundi 30/10 au vendredi 3/11 inclusivement.

### ENTRETIEN DES TOMBES

En application de l'article 11 de la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et sépultures, l'entretien des tombes sur un terrain concédé incombe aux intéressés. L'état d'abandon est constaté par un acte du bourgmestre ou de son délégué, affiché pendant un an sur le lieu de sépulture et à l'entrée du cimetière.

Après l'expiration de ce délai et à défaut de remise en état, le Conseil communal peut mettre fin au droit à la concession.

Le présent avis sera affiché à l'entrée des cimetières, avec en annexe la liste des concessions en état d'abandon. De même, un avis d'abandon restera affiché pendant un an sur les concessions concernées.

### COMMUNIQUE DE L'ICDI

Nous connaissons, sur l'ensemble du territoire de la Wallonie, une situation particulièrement difficile concernant la présence de produits en asbeste-ciment admis légalement au niveau des parcs à conteneurs.

Les ardoises ancien modèle, les tuyauteries ancien modèle sont, conformément à la réglementation wallonne, des déchets inertes de classe 3. Il en est de même pour les anciennes plaques ondulées de toiture.

Conformément aux instructions de la Région wallonne, les déchets dont il est question font partie de l'activité usuelle des ménages.

Un conflit réglementaire vient d'apparaître entre l'Administration Fédérale de l'Emploi et du Travail qui a constaté, dans la région de Mons, que des inertes en asbeste-ciment avaient été introduits via la Société Recymex (recyclable) dans des matériaux servant à des fondations.

L'Administration fédérale reste sur ses positions et dit que ces déchets sont interdits dans les matières recyclées et va jusqu'à mettre en cause des risques éventuels de manipulation qui pourraient intervenir dans les parcs à conteneurs.

L'ICDI ne peut pas prendre de risque et doit attendre que le conflit de compétence entre l'Administration régionale, la Spaque et l'Administration Fédérale soit résolu.

En attendant, toute solution de compromis ne peut être tenue comme satisfaisante pour l'Administration Fédérale, **nous avons décidé de refuser, à partir de ce lundi 3 juillet 2000, tous ces déchets réputés inertes** - type asbeste-ciment - qui étaient admissibles dans les parcs à conteneurs selon la Région wallonne mais qui deviennent problématiques selon l'Administration Fédérale.

### Campagne de compostage à domicile

Depuis le mois d'octobre 1999, l'ICDI mène avec Espace Environnement une vaste campagne de prévention des déchets par les achats futés et le compostage à domicile. Pour favoriser ce compostage, et vu les demandes de la population, l'ICDI a décidé de permettre à tout particulier d'enlever gratuitement du broyat de déchets verts à partir du lundi 22 mai 2000.

Où? Au parc à conteneurs de Couillet.

Quand? Les lundi, mercredi, samedi, de 10 h à 12 h (excepté jours de fermeture du parc).

Conditions :

- Remplir un formulaire de demande à l'entrée du parc (la première fois).
- Etre domicilié dans une commune affiliée à l'ICDI.
- Présenter sa carte d'identité à l'entrée du parc de Couillet, à chaque enlèvement de broyat.
- Enlèvement d'un mètre cube maximum par jour et par passage.
- Utilisation du broyat uniquement pour ses besoins personnels, pas d'usage à des fins de commerce (si un tel usage était démontré, l'autorisation serait retirée).
- L'enlèvement du broyat se fait exclusivement les lundi, mercredi, samedi, de 10 h à 12 h, à l'exception des jours de fermeture programmés dans le calendrier du parc à conteneurs.

### COLLECTE ANNUELLE DES FONDS DE GRENIER

Dans le courant du mois de novembre, une collecte des fonds de grenier sera organisée par le service Travaux de la Commune de Gerpennes.

# Gerpennes

Les habitants sont donc invités à déposer en bord de route les encombrants dont ils désirent se défaire et cela **dès 8 h le matin du jour prévu par le calendrier suivant :**

## Mardi 14 novembre 2000

Quartiers des Flaches, Bertransart, Bultia, Balmoral, Ferrée - Loverval : Try d'Haies, Grands Lacs, côté droit gauche des rues des Flaches et du Bultia et de la chaussée de Philippeville en allant vers Charleroi.

## Jeudi 16 novembre 2000

Gerpennes-Centre (y compris rues Bodson et Lormaleau), quartiers Saint-Roch et Baudouin, quartiers de Fromont et Lausprelle.

## Mardi 21 novembre 2000

Fromiée, Hymiée et Acoz-Centre.

## Mercredi 22 novembre 2000

Gougnies et Villers-Poterie.

## Jeudi 23 novembre 2000

Quartiers des Flaches et du Bultia (côté droit), Joncret - Loverval : Centre et Morlères, côté droit de la chaussée de Philippeville en allant vers Charleroi.



### Une erreur s'est glissée dans le bulletin spécial environnement du mois d'avril 2000.

En effet, la collecte prévue pour le mercredi 15 novembre est reportée au jeudi 23 novembre pour cause de jour férié.

Il est important de rappeler que seuls les objets repris dans la liste ci-après seront collectés et ce, uniquement si la quantité à éliminer ne dépasse pas la capacité d'un demi-camion.

**Objets acceptés :** meubles, chaises, tables, frigos, cuisinières, appareils électroménagers, télévisions, radios, lits, sommiers, matelas, vélos, portes, châssis (sans vitres), bois, armoires et étagères (bois ou métal).

**Sont donc exclus :** les déchets verts, le verre, les morceaux de vitres, les plastiques (bouteilles, sacs...), les produits chimiques, les médicaments, les ordures ménagères, les déchets de maçonnerie, le plâtras, les papiers et les cartons.

## TRIONS, MAIS TRIONS BIEN !

L'ICDI nous rappelle que **seules les bouteilles en plastique sont acceptées au parc à conteneurs**. Tous les autres plastiques (films, sacs, barquettes, pots de yaourt, bidons ayant contenu de l'huile de cuisine...) n'y sont pas admis. Il n'existe, en effet, encore aucune filière de recyclage viable pour de telles matières. Ces déchets doivent donc être placés dans le sac ICDI; ils feront, par la suite, l'objet d'une valorisation énergétique.

### Horaire du parc à conteneurs

En semaine de 11 h à 17 h

Le samedi de 8 h à 16 h.

Jours de fermeture d'ici la fin de l'année :  
la Toussaint (1/11/2000), l'Armistice (11/11/2000),  
Saint-Eloi (1 et 2/12/2000), Noël (25/12/2000)  
et le Nouvel An (1/1/2001)

### Encore moins de déchets...

En plus du parc à conteneurs, d'autres filières telles que les **collectes sélectives en porte-à-porte de verres et de papiers** vous permettent de réduire aisément le volume de votre poubelle. Vous trouverez, ci-après, le détail des derniers passages prévus pour cette année.

	Octobre 2000	Novembre 2000	Décembre 2000
Acoz, Joncret, Lausprelle Loverval, Gerpennes-Flaches	5 verre	22 papiers-cart.	7 verre
Gerpennes-Centre, Gougnies Fromiée, Hymiée Villers-Poterie	6 verre	23 papiers-cart.	8 verre

### Toujours moins de déchets...

Soulignons encore l'intérêt du **compostage à domicile** qui permet de transformer vos déchets organiques en un engrais naturel pour votre potager et vos parterres fleuris.

Prêtons, enfin, **une attention toute particulière aux achats quotidiens** qui peuvent générer un surplus de déchets par la présence d'emballages bien souvent superflus.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter nos services au 071/50.90.34 (I.C.D.I.).

## CARNET ROSE

LOTTE Amaury, née le 26/7/2000 - Gougnies.

RIGAL Arthur, né le 1/8/2000 - Loverval.

BAILLY Mathieu, né le 3/8/2000 - Loverval.

RITACCIO Hugo, né le 3/8/2000 - Loverval.

LEMAIRE Cyril, né le 7/8/2000 - Loverval.

DE THUIN Nina, née le 9/8/2000 - Loverval.

CLERBAUX Jérôme, née le 15/8/2000 - Loverval.

NISOT Emeline, née le 16/8/2000 - Loverval.

DUPONT Louis, né le 23/8/2000 - Les Flaches.

WAUTHY Jonas, né le 27/8/2000 - Loverval.

SCHMITZ Sefa, née le 29/8/2000 - Gerpennes-Centre.

VAN HAUWE Elisabeth, née le 31/8/2000 - Gougnies.

MARCHETTI Andrea, née le 31/8/2000 - Joncret.

SENTE Jonathan, né le 1/9/2000 - Gougnies.

BAUFAYT Guillaume, né le 5/9/2000 - Gougnies.

EVARD Lise, née le 6/9/2000 - Loverval.

## PLACE AUX ENFANTS 2000

Le **21 octobre prochain** sera organisée la journée «Place aux Enfants» par l'Administration de Gerpennes par le biais de l'Echevinat des Affaires Sociales. Cette opération est proposée aux communes et aux associations locales par les services Provinciaux de la Jeunesse et Culture des Provinces Wallonnes et la Ligue des Familles.

Pendant toute la journée, les enfants découvriront les activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive. «Place aux Enfants» est une journée ludique et pédagogique qui veut sensibiliser à la citoyenneté **les jeunes de 8 à 12 ans**.

Cette initiative vise à donner la parole aux enfants, à leur permettre de poser toutes les questions qui leur passent par la tête, de découvrir le monde du travail.

Si «Place aux Enfants» n'est pas une initiative comme les autres, elle le doit avant tout aux acteurs de la société qui ouvrent leurs portes le temps d'une journée. Grâce à eux, les enfants peuvent comprendre concrètement comment s'imprime un journal, comment se prépare le pain que nous mangeons chaque jour, comment interviennent les pompiers en cas de catastrophe,... Observateurs attentifs et actifs des activités socioprofessionnelles des adultes, les enfants sont aussi des acteurs de ce monde qui est aussi le leur.

Les **«Hôtes d'un jour»** invités à participer à cette opération sont de tous ordres : les services publics, le milieu associatif, les artistes, les commerçants, les professions libérales, les entreprises, les usines,... Tous peuvent participer à «Place aux Enfants» dans la mesure de leurs moyens et de leurs disponibilités.

Les **«Passe-Murailles»** vont guider et accompagner les enfants. Ces guides vont les véhiculer d'un lieu à l'autre, les informer des possibilités d'activités offertes, les encadrer pour éviter tout accident. Scouts, membres de mouvement de jeunesse ou d'associations diverses sont sollicités pour participer à cette expérience passionnante.

Pratiquement, si vous êtes prêts à accueillir des enfants, si vous êtes disponibles pour apporter votre aide précieuse et aiguiller les enfants durant cette journée, signalez-le rapidement en contactant Madame Dogot, Echevine des Affaires Sociales ou en téléphonant au service Social au 071/50.90.47.

Enfin, chers parents, n'hésitez pas à inscrire votre ou vos enfant(s) à cette journée fantastique et **contacter Madame Dogot, Echevine des Affaires Sociales ou en téléphonant au service Social au 071/50.90.47.**

Lançons-nous dans l'aventure!!!

SUBSIDES COMMUNAUX POUR CLUBS, CERCLES OU GROUPEMENTS

AVIS AUX CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ENTITE

DEMANDE DE SUBSIDE POUR 2001

• Les clubs, cercles ou groupements dont les dirigeants souhaitent solliciter l'octroi d'un subside communal pour 2001 doivent répondre aux conditions suivantes :

- 1° le siège doit être situé dans l'entité;
2° le comité doit être composé de 50 %, au moins de citoyens et de citoyennes domiciliés dans l'entité;
3° avoir organisé des animations pendant deux années consécutives minimum.

• Toute demande de subside est subordonnée à l'accomplissement d'une double démarche :

- 1° adresser à l'Administration communale avenue Reine Astrid 11, 6280 Gerpinnes, le questionnaire d'identification ci-dessous dûment complété pour le 20/10/2000 au plus tard;
2° retourner obligatoirement les formulaires qui vous seront adressés par l'Administration communale dès réception du questionnaire d'identification.

! Les demandes tardives ne seront plus prises en considération.

Questionnaire d'identification



Nature et dénomination exacte du groupement :

Date de création :

Genre d'activité(s) :

Adresse du siège où se déroulent les activités (+ téléphone éventuellement) :

Composition complète du comité (pour chaque membre du comité, préciser dans l'ordre : fonction, nom, prénom et adresse + n° de téléphone des président et secrétaire) :

Numéro et intitulé du compte bancaire (1) :

(1) Afin de faciliter les opérations, le paiement des subsides s'effectuera dorénavant par virement bancaire. Il est donc indispensable de nous communiquer un numéro de compte libellé au nom de l'activité.

Nombre de membres effectifs au 01/08/2000

dont de l'entité

Calendrier annuel des activités :

(suite de la page 7)

## SALLES COMMUNALES

### Comment réserver une salle dans l'entité?

Les personnes désireuses de réserver une salle doivent s'adresser aux gestionnaires locaux. Ceux-ci sont habilités à accomplir

toutes les démarches (signature contrat, paiement, remise des clés, décompte après occupation) inhérentes à la réservation et à l'occupation d'une salle. Tout se fera sur place et il ne sera donc plus nécessaire de se déplacer à la Maison communale.

### Où et à qui s'adresser?

SALLE	GESTIONNAIRE	ADRESSE	TELEPHONE	TEL. SALLE
<b>GERPINNES</b> Place des Combattants + locaux culturels - R. Schmidt	M <sup>me</sup> M. DE BACKER	Place des Combattants 2	071/50.47.94	071/50.29.19
<b>ACOZ</b> Salle Pouleur	M <sup>me</sup> COLLIN	Rue de la Raguette 26	071/50.41.14	071/50.19.69
<b>JONCRET</b> 1. Salle des Guichoux 2. Salle Melot	M <sup>me</sup> C. BOLLE	Rue J.J. Piret 35	071/50.10.22	1. 071/50.47.55 2. 071/50.40.33
<b>LOVERVAL</b> Ancienne école com.	M. MONSEUR	Allée N.D. de Grâce 50	071/43.76.56	071/43.76.55
Place Brasseur	M <sup>me</sup> CATRAIN	Place Brasseur 1	-	071/36.15.62
<b>GOUGNIES</b> Salle André	M <sup>me</sup> S. COLLYNS	Rue de la Tourette 30a	071/50.57.09	071/50.11.70
<b>VILLERS-POTERIE</b>	M <sup>me</sup> SCHOONYANS	Rue de Châtelet 120	071/50.10.74	071/50.46.89
<b>FROMIEE</b>	M. C. MICHELET	Rue Principale 8 bis	071/50.45.47	071/50.17.90

## SAISON DE CHASSE 2000-2001 • DATES DES BATTUES

Lieu	Titulaire du droit de chasse	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Mettet Bois de Biesme	M. Higuët	08-14-20-28	01-06-10-19-25	02-23	06
Bois de Scu	M. Rinchard	22	05-19	03-17	
Bois et plaines d'Hymiée	M. Dumont	22			
Bois et plaines de Fromiée	M. Dumont	22			
Bois de Gougnyes	M. Pirson	14	12-25		
Bloc Forestiers des bois privés et communaux d'Acoz, Joncret et Villers-Poterie	M. D'Haeyer	07-08-14-15 20-21-28-29	04-05-11-12 18-19-25-26		
Bois Daffe	M. Recloux	14-29	17-26		
Forêt domaniale du Tournibus	M. Ruth	15-29	05-18-28	16	
Plaine de Acoz Joncret et Gerpinnes	M. Fauchet M. Delisée	15-28-29	11-12	25-26	09-10

**L'accès et la circulation en forêt sont interdits à toute personne (même y travaillant) les jours de battues**

## SOCIAL ET JEUNESSE

### O.N.E.

**A partir du mois de septembre 2000:** une conteuse (Catherine Van Rossomme) animera chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14 à 16 h à notre salle d'attente de la consultation O.N.E.: 8/11 - 6/12. Un atelier de psychomotricité verra le jour pour la 1<sup>re</sup> fois le vendredi 15/9 de 14 à 15 h, à la salle d'attente de la consultation O.N.E., celui-ci sera animé par C. Thon (kiné et psychomotricien): 10/11 - 24/11 - 8/12. Il est demandé aux familles d'être très ponctuelles lors de la séance.

### LIGUE A.A.

Bonjour,  
Je vais vous raconter mon histoire. Un jour, j'ai eu besoin d'aide et les Alcooliques Anonymes sont venus. Pourtant, je n'étais ni clochard ni mendiant, mais une personne dépendante de l'alcool et qui perdait peu à peu la maîtrise de sa vie.

Ma rencontre avec les A.A. fut une des plus grandes chances de ma vie.

Grâce à leurs connaissances et à leur amitié, mais par-dessus tout à l'anonymat vis-à-vis des membres, on peut s'en sortir. Alors, si vous pensez que l'alcool est un problème pour vous et gâche votre vie, venez en discuter avec nous. Tous les mardis de 20 h à 22 h, salle Melot, rue J.J. Piret à Joncret ou téléphonez à la permanence, au numéro : 071/36.46.68.

### FAIM ET FROID GERPINNES

**L'Association Faim et Froid Gerpinnes vous ouvre ses comptes, et collectera pour la première fois cet hiver les 24, 25 et 26 novembre.**

Faim et Froid Gerpinnes a clôturé ses comptes le 30 juin. Grâce à vous, au cours de l'hiver dernier, 345.682 F et 6.272 kg de vivres, ont été récoltés contre 359.587 F et 6.895 kg l'année précédente. Ce léger recul est dû, d'une part aux hésitations rela-

# Gerpennes

tives aux attestations fiscales, et d'autre part au temps relativement doux pendant les journées de collecte.

Le problème réside dans l'augmentation des frais de chauffage, et nous avons même été obligés d'en refuser à la fin de l'hiver ! 317.786 F (91,9 %) ont été dépensés en aide chauffage, 13.150 F (3,8 %) en nourriture complémentaire et 14.698 F (4,3 %) en frais divers. Grâce au dévouement et au bénévolat de nos collecteurs, on constate que le pourcentage de ces frais tombe à 1,9 % du total lorsqu'on valorise aussi les vivres récoltés et distribués.

Comme par le passé, après modifications internes chez Arc-en-Ciel, pour éviter erreurs de retranscription et contestations relatives aux fiches fiscales d'une part, et accélérer le retour des sommes à Faim et Froid Gerpennes d'autre part, il est demandé aux donateurs, de verser directement au compte **630.0118000-10 d'Arc-en-Ciel - 1170 Bruxelles** avec la mention «Projets 07 FFGERPINNES».

Cependant, le nécessaire pour l'attestation fiscale sera fait, pour les dons qui arriveraient directement ou seraient remis aux collecteurs. On insiste dans ce cas, pour que les noms, prénoms et adresses soient toujours clairement mentionnés.

Nous poursuivrons enfin notre effort, pour la prochaine collecte des 24, 25 et 26 novembre, et vous demandons de réserver un bon accueil aux collecteurs. Merci pour tous ceux qui pourront être aidés.

## CENTRE COORDONNE DE L'ENFANCE

### Programme des stages et ateliers dans l'entité de Gerpennes

C'est toujours avec un réel plaisir que nous vous proposons nos programmes d'activités pour la rentrée scolaire ainsi que les prochaines vacances de Toussaint, Noël 2000 et carnaval 2001.

Semaine de la Toussaint : du 30 octobre au 3 novembre 2000

Nom du stage	Public ciblé	Lieu	Horaire
«Jolies notes et petits tableaux»	2,5 ans à 5,5 ans	Aux Marcheurs (Joncret)	09 h 00 - 12 h 00
De la peinture au dessin	3 ans à 6 ans	Aux Marcheurs (Joncret)	13 h 30 - 16 h 30
Multisports	7 ans à 12 ans	Salle des Guichoux (Joncret)	13 h 30 - 16 h 30

Semaine de Noël : du 26 décembre au 29 décembre 2000

Nom du stage	Public ciblé	Lieu	Horaire
Comédie musicale	7 ans à 12 ans	Salle des Guichoux	09 h 00 - 16 h 30
Création de bricolage : Noël en papier	4 ans à 7 ans	Aux Marcheurs	13 h 30 - 16 h 30

Semaine du nouvel an : du 2 janvier au 5 janvier 2001

Nom du stage	Public ciblé	Lieu	Horaire
Expression corporelle	4 ans à 7 ans	Ecole des Flaches	09 h 00 - 12 h 00
La cuisine du petit pâtissier	4 ans à 7 ans	Salle des Guichoux	13 h 30 - 16 h 30
Sculpture	8 ans à 12 ans	Salle des Guichoux	09 h 00 - 12 h 00

Semaine du carnaval : du 26 février au 2 mars 2001

Nom du stage	Public ciblé	Lieu	Horaire
Marionnettes	4 ans à 7 ans	Salle des Guichoux	13 h 30 - 16 h 30

Le Centre Coordonné de l'Enfance, c'est également des maisons d'enfants (0-3 ans), des centres d'animations (3-12 ans) dans toute la région de Charleroi, ouverts toute l'année scolaire, et tous les congés, du lundi au samedi, dans des plages horaires élargies. Les animations proposées sont conçues sur base de notre projet pédagogique et selon la pédagogie de projet.

### Pendant les vacances scolaires

Différents thèmes spécifiques seront abordés dans notre centre permanent «Les Marcheurs»; ainsi, à la Toussaint, nous décou-

Pendant l'année scolaire, en plus des activités habituelles (du lundi au vendredi) et des écoles de devoirs, le Centre Coordonné de l'Enfance proposera tous les mercredis, dès le mois d'octobre 2000, de nouvelles activités riches et variées : «les multimercredis». Afin de mieux rencontrer les envies et les besoins des enfants, les animateurs du C.C.E. vont proposer dans les sections locales et les centres permanents différents thèmes et domaines d'activités : arts plastiques, sports, psychomotricité, nature, sciences, multimédia... Ces activités se dérouleront par tranche d'âge, en privilégiant la méthode de la pédagogie du projet et de la découverte. Pour participer, il suffira de se présenter dans un des lieux d'animations et de demander un dossier d'inscription. Le prix de ce «mercredi» variera de 25 F à 100 F.

### Stages et animations pendant les vacances scolaires

Dans le domaine artistique, soulignons les stages peinture, sculpture et marionnettes.

Le stage «jolies notes et petits tableaux» allie, quant à lui, musique et arts plastiques (peinture).

Pour nos sportifs en herbe, le stage multisports comblera leur attente et leur curiosité en les initiant au roller in line, basket, football, tennis de table...

Epinglons pour Noël le stage «comédie musicale» à la salle des Guichoux. Ce stage convient aux amateurs de comédie, de musique et des arts plastiques et décoratifs. En effet, durant cette semaine, les enfants vont construire leur propre histoire en rassemblant leurs chansons et leurs musiques préférées; elles seront, ensuite, mise en scène, dans des décors et des costumes qu'ils auront eux-mêmes imaginés et confectionnés.

Pour les gourmands, le stage «la cuisine du petit pâtissier» jonglera avec la crème et le chocolat. Régime s'abstenir!

Enfin, pour les plus petits, un stage d'éveil corporel aura lieu cette fois dans les locaux de l'école des Flaches.

vrirons nos cinq sens, Noël - nouvel an sera réservé à la thématique des animations; enfin, au carnaval, ce sera le thème du cirque qui sera abordé.

### Nos adresses d'activités

Notre centre permanent : **Les Marcheurs** : rue de la Chapelle 76, 6280 Gerpennes (Joncret); ouvert pendant tous les congés scolaires.

Salle des Guichoux :  
rue des Guichoux, 6280 Joncret.

## Sections locales

Section de Lausprelle : rue de Villers 81, 6280 Gerpinnes  
 Section de Gougnyes : place de Gougnyes, 6280 Gerpinnes  
 Section de Bertransart : rue de Bertransart 6, 6280 Gerpinnes  
 Section d'Hymiee : place d'Hymiee 5, 6280 Gerpinnes  
 Section des Flaches : rue A. Paganetti 1, 6280 Gerpinnes

Enfin, le Centre Coordonné de l'Enfance organise pour les adolescents (12-18 ans) des animations de quartiers au local de Villers-Poterie, rue de Presles 83b.

Pour tous renseignements complémentaires et l'envoi de notre programme complet : 071/30.80.11 - 071/70.04.88.



Les bureaux du C.P.A.S. sont transférés provisoirement au

**15a, rue Dancart – 6280 GERPINNES – Tél. 071/50.29.11 – Fax 071/50.22.10**

Compte tenu de la diminution du nombre de locaux, il est demandé aux personnes souhaitant rencontrer un travailleur social de bien vouloir respecter les permanences ci-après :

**LUNDI** : uniquement sur rendez-vous.

**MARDI (journée)** : Madame DESMANET : secteur de Villers-Poterie et de Gougnyes.

**MERCREDI (journée)** : Madame DUPONT : secteur d'Hymiee, Fromiee, Bertransart, Les Flaches et Joncret.

**JEUDI (journée)** : Madame RAPS : secteur de Gerpinnes-Centre et de Loverval.

**!!! Madame RAPS n'assure plus de permanences à l'Administration communale.**

**VENDREDI (journée)** : Mademoiselle LEGROS : secteur d'Acoz et de Lausprelle.

**SERVICE «COCCINELLES»** : Madame MOULU : les LUNDIS et JEUDIS matins.

## GOUTER 3 X 20

Le goûter 3 x 20 à l'intention de la population gerpinnoise organisé conjointement par l'Administration communale et le

C.P.A.S. aura lieu le DIMANCHE 22 OCTOBRE 2000 à partir de 16 heures à la salle communale, place des Combattants de Gerpinnes.

Cette année, il vous est proposé de participer à un thé dansant.

Tartes, café, digestifs seront gracieusement offerts.

Venez-y nombreux !

## PERMANENCES JURIDIQUES

Les consultations juridiques sont organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpinnes. L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus.

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherches.

Les prochaines consultations auront donc lieu les mardis **7 novembre 2000 et 5 décembre 2000.**

Les consultations sont assurées par un avocat du barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de Gerpinnes.

## CENTRE CULTUREL

Centre culturel de Gerpinnes Rue de Villers, 63 à Gerpinnes  
 Tél. 071.50.11.64 ou 075.48.61.26 – Fax 071.50.13.83  
 Adresse électronique gerpinnesculture@swing.be

### Le Centre culturel a déménagé !

Depuis le samedi 30 septembre, le Centre culturel reçoit ses visiteurs dans une nouvelle infrastructure, bien adaptée à un meilleur accueil et au développement de ses activités, située au 61 de la rue de Villers, à proximité immédiate des anciens bureaux. Les anciens bâtiments préfabriqués dans lesquels étaient installés les bureaux seront conservés pour permettre un développement des activités du Centre. C'est ainsi que la capacité d'accueil des stages pour enfants pourra être augmentée; les nouveaux ateliers de "création – bricolage" pourront se tenir dans ces espaces libérés...Et d'autres projets pourront y trouver hébergement.

### 12ème exposition biennale des artistes de l'entité

Cette exposition, dont la réputation n'est plus à proclamer, en est en effet à sa douzième édition.

A chaque édition, des talents nouveaux d'artistes amateurs de notre commune rejoignent sur les cimaises des talents plus confirmés, fidèles participants de cette biennale. Cette année, la biennale se déroulera du samedi 2 au dimanche 10 décembre. Elle se tient comme chaque année en la salle Poupleur, rue des Ecoles, 30 à Acoz. Les renseignements pour la participation à cette exposition peuvent être obtenus auprès du Centre culturel, Tél : 071.50.11.64.

L'exposition sera accessible aux visiteurs les week-ends de 14 heures à 19 heures 30, en semaine de 17 heures à 19 heures 30.

### Stage créatif pour enfants – Toussaint 2000

Le prochain stage créatif pour enfants organisé au Centre culturel aura lieu les lundi 30, mardi 31 octobre, jeudi 2 et vendredi 3 novembre de 9 h 00 à 15 h 30 et aura pour thème " le petit artiste". Techniques de dessin, terre glaise, atelier maquillage, atelier jeux, animation de découverte nature et animation musicale seront au programme de ces 4 jours d'animation.

Renseignements et inscriptions : 071.50.11.64 ou 075.48.61.26

Frais de participation pour la semaine : 1.300 francs pour le premier enfant, 900 francs pour le frère ou la sœur. Rappelons que le nombre d'inscriptions est limité à 25 enfants par stage.

Ce stage est organisé avec la collaboration de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut et le Service Provincial de la Jeunesse.

### Cours de bricolage et activités manuelles

Les tâches inhérentes au déménagement ont empêché le Centre culturel de concrétiser rapidement ce projet destiné aux adultes. Vous pouvez toujours nous adresser vos coordonnées si vous désirez être informé de la suite des préparatifs de cette nouvelle activité.

### Quatrième fête des enfants – Samedi 14 octobre

Le Centre culturel, en partenariat avec de nombreux groupements membres et l'Administration communale, organise le samedi 14 octobre, dans le grand préau du Collège saint Augustin, la **quatrième fête des enfants.**

# Gerpinnes

Comme les autres années, cette fête se déroulera de 13h30 à 18h30 et consistera en un grand rallye d'épreuves proposées par les groupements partenaires de l'activité.

Nous invitons les groupements intéressés par une participation à cette activité à nous communiquer leurs coordonnées et l'activité qu'il souhaite proposer.

## Histoires et anecdotes de nos villages Racontez vos souvenirs!

Le nouveau projet du Centre culturel visant à publier dans un de ses "Petits cahiers d'histoire locale" des informations, anecdotes, souvenirs, recueillis chez les habitants de nos villages se met en route!

Si vous souhaitez participer à la réalisation d'interviews... si vous avez la tête remplie de souvenirs... contactez le Centre culturel au 071.50.11.64

## Centre de documentation scolaire

La rentrée scolaire n'est déjà plus qu'un souvenir et voici déjà le cortège d'élocutions, de dissertations, de travaux d'histoire ou de géographie...

Le Centre culturel met à la disposition des élèves un centre de documentation reprenant plus de 53.000 références d'articles, dossiers et documents sur les thèmes les plus variés.

Un coup de téléphone au centre, un délai de trois jours pour permettre à la documentaliste d'effectuer la recherche informatique et les documents permettant de réaliser un travail de qualité sont mis à la disposition des élèves pour une durée à déterminer lors du prêt.

Le nombre de demandes étant très important, il est utile de penser assez tôt à réserver son prêt de documents sans attendre... la veille de la date de remise du travail à son professeur!

Nous pensons utile de rappeler également que les travaux scolaires ne sont en aucun cas rédigés par le centre de documentation qui est un centre de prêt exclusivement.

La consultation sur place de certains documents relatifs par exemple à l'histoire de l'entité peut se faire sur rendez-vous pris auprès de la documentaliste, et exclusivement de cette manière.



## Site Internet du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes

Vous recherchez des informations (associatives, historiques, administratives ou commerciales) sur l'entité de Gerpinnes, consultez notre site Web. Depuis son activation le 13 août 1998, plus de 13.000 visiteurs ont déjà consulté notre site. Des messages venus du monde entier remplissent le livre d'or. Offrez-vous une visite à l'adresse : <http://www.si-gerpinnes-be>

Une suggestion, une remarque, nous sommes à votre écoute : [info@si-gerpinnes.be](mailto:info@si-gerpinnes.be)

Ce service vous est offert par l'ASBL Syndicat d'Initiative de Gerpinnes-Entité.

## ECHOS DES ACTIVITES DU SYNDICAT D'INITIATIVE

### Foire artisanale et commerciale de Pentecôte

Les 9, 10, 11 et 12 juin 2000 s'est déroulée notre 21<sup>e</sup> foire. L'inauguration y a pris une atmosphère tropicale qu'auraient certainement appréciée nos exposants du Sénégal et du Vietnam, si leurs visas avaient pu être délivrés. En effet, le mercure indiquait plus de 33° C. Cette chaleur caniculaire n'empêcha pas des

«D'giroleus», groupe gerpinnois de danses folkloriques de présenter une excellente prestation.

C'est donc, tout naturellement, sur un bilan positif que celle-ci s'est clôturée.

Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous pour la 22<sup>e</sup> foire, qui nous l'espérons pourra enfin vous faire découvrir ces artisans lointains.

### Concert public du 20 juillet 2000 Le DIEKIRCH FESTIVAL

Nous attendions 4.000 personnes, ils étaient près de six mille à fouler l'herbe du parc Saint-Adrien. Un tout grand succès pour la remise sur pied de ce concert du 20 juillet par le Syndicat d'Initiative et Espace Conseil.

Ce concert, qui a mobilisé une soixantaine de bénévoles – que nous remercions une fois encore – a montré qu'il était possible de concrétiser une activité qui permette d'intéresser un public de 7 à 77 ans avec un minimum de moyens. Ce concert était entièrement sponsorisé.

### Représentation extra-muros

- Notre peintre gerpinnois Charles Histace exposait à Mouscron du 6 août au 6 septembre. Plusieurs membres du Syndicat d'Initiative se sont rendus dans cette charmante ville afin d'assurer, à notre artiste, le soutien mérité.
- Le Syndicat d'Initiative était aussi présent pour la promotion de notre bourg aux Estivades qui se sont déroulées à Marchen-Famenne du 4 au 11 août, où l'Equipe de Gerpinnes y représentait le théâtre dialectal wallon, avec un spectacle futuriste et inhabituel : Millénium, l'âge d'or des fougants.
- Enfin, en collaboration avec le S.I. de Chastre (près de Gembloux), une visite de notre région a été proposée. Plus de cinquante participants venus du Brabant Wallon, ont arpenté les pavés de notre vaste commune et dégusté nos spécialités. Un mot d'une des participantes : «Quelle ville ravissante! Nous reviendrons y découvrir votre Pentecôte!»

### Prochaines activités du Syndicat d'Initiative

#### 1. Marché de Noël 2000

Il se déroulera le samedi 9 décembre sur le site de l'ancienne scierie Daffe. Vous pouvez y réserver un emplacement en téléphonant à Edmond Van Der Meiren au 071/50.45.45.

Nous attendons, cette année encore, plus de cinquante exposants. Les stands «boissons» seront exclusivement réservés aux associations gerpinnoises reconnues par l'Administration communale et raisonnablement limités.

#### 2. Carte de Gerpinnes

Il n'en reste que quelques-unes! Afin de vous situer dans votre «nouvelle» commune, nous vous proposons gratuitement un plan en polychromie format A0 (qui ornera joliment votre bureau) de l'entité de Gerpinnes.

Vous pouvez retirer gratuitement cette carte (une carte par famille), ainsi qu'un dépliant touristique de votre nouvelle entité, au Syndicat d'Initiative de Gerpinnes, rue Schmidt I, en téléphonant préalablement à Edmond Van Der Meiren au 071/50.45.45 de préférence après les heures de bureau.

#### 3. Appel au volontariat

Vous disposez d'un peu de temps libre. Vous êtes intéressé par l'histoire de votre bourg. Vous aimez communiquer votre connaissance du patrimoine gerpinnois et œuvrer à sa reconnaissance.

Nous voulons développer une cellule active de promotion de notre patrimoine. Nous avons besoin de vous! Une réunion de contact aura lieu.

Prenez contact avec nous :  
par téléphone : 071/50.45.45 ou 0477/56.24.31  
par courrier : à l'adresse du S.I.  
par Email : [info@si-gerpinnes.be](mailto:info@si-gerpinnes.be)

## SPORTS

### CHAMPIONNATS DE BELGIQUE DE KENDO A LOVERVAL

La Fédération Belge de Kendo a chargé le club de kendo Todokan de Gerpinnes Loverval d'organiser les Championnats de Belgique de Kendo au Centre ADEPS de Loverval.

Ces championnats se dérouleront le samedi 11 novembre : début des compétitions à 10 h. Finales à 15 h. Le Todokan alignera une équipe cadet, junior et senior en technique et en combats (shiai). C'est une excellente occasion pour le profane d'assister aux assauts des meilleurs kendokas belges et par la même occasion de supporter nos jeunes et moins jeunes kendokas gerpinnois et gerpinnoises. L'entrée à ces championnats est gratuite.

### STAGE NATIONAL D'IAÏDO AU TODOKAN

Le Todokan de Gerpinnes Loverval organisera le stage annuel d'iaïdo à son dojo au Centre ADEPS de Loverval. L'école Zen Ken Ren sera le thème principal de ce stage.

Une occasion idéale pour une approche de cet art martial séculaire, héritage des samouraï. L'iaïdo se pratique seul au katana, célèbre sabre japonais.

Date de ce stage : le dimanche 19 novembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, au Centre ADEPS de Loverval.

Les cours de kendo se donnent le lundi et le vendredi de 20 h à 21 h. Les cours d'iaïdo le vendredi de 19 h à 20 h.

Pour tout renseignement : aux heures de cours ou téléphonez au 071/504.812 - e-mail : kabuto@swing.be

### TENNIS DE TABLE GERPINNES

Bienvenu à toutes et tous les jeunes (de 7 à 77 ans) de tous niveaux (du débutant au compétiteur confirmé).

Local : salle des fêtes, place des Combattants (1<sup>er</sup> étage) à Gerpinnes-Centre. Entraînements : de septembre à juin, le mercredi et le jeudi soir à partir de 18 h. Interclubs : le samedi (après-midi et soir).

Contact : Georges Vandernoot : 071/50.46.77.

### ASBL SATORI CLUB JUDO GERPINNES

Cours de judo (Fédération Euro-Judo) : tous les lundis de 19 h à 21 h 30 (tout âge) - Tous les vendredis : de 17 h 30 à 18 h 30 (débutants enfants); de 18 h 30 à 19 h 30 (enfants moins de 10 ans); de 19 h 30 à 21 h (enfants plus de 10 ans et adultes):

Local : «salle des sports», place des Combattants, face à l'église Saint-Michel, Gerpinnes-Centre.

Renseignements : W. Lesseigne (071/51.00.13) ou, pendant les heures de cours, au local.

### NOUVEAU A GERPINNES : LE CLUB DE JU-JUTSU TAI KIH JAI

Un nouveau club de self-défense voit le jour à Joncret. Les cours commenceront le 5/9/2000 et auront lieu tous les mardis de 19 h à 20 h 30 en la salle des Guichoux, rue des Guichoux 20, à Joncret (rue derrière l'église).

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du professeur, Etienne Evrard, 1<sup>er</sup> Dan Ju-Jutsu au 071/50.58.34.

### DIMANCHE 21 JANVIER 2001

#### 4<sup>e</sup> V.T.T. «LA FORESTIERE»

(Challenge provincial V.T.T.) 10, 20, 40 km, organisé par Les Amis Vélos Couilletois», salle du patronage, rue de l'Escuchau à Gougnyes. Inscription : de 8 h 30 à 10 h 30.

Info : 071/51.92.92 et 071/51.12.27.

### CLUB PEDESTRE

#### A vos godillots!!!

Vous habitez Gerpinnes, ou les environs, vous aimez les randonnées pédestres dans la nature en dehors des routes polluées, vous recherchez la compagnie d'un groupe d'amis alors n'hésitez pas, venez vous joindre à nous.

«Les Pédestriens», c'est le nom de notre club, organisent chaque dimanche matin, une randonnée dans l'entité de Gerpinnes.

En outre, nous effectuons, environ tous les mois, une randonnée au-delà des limites de notre entité.

Vous trouverez ci-après, le calendrier des randonnées «spéciales» prévues, pour cette année. Le rendez-vous pour les **marchés dominicaux** est fixé à **9 heures précises**, parking face à l'Hôtel de Ville (friterie-poste).

Si vous souhaitez devenir membre de notre club, une modeste cotisation de 350 F vous sera demandée afin de couvrir les frais d'organisation. Nous espérons vous accueillir très prochainement parmi nous.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au 071/50.13.94 ou au 071/50.23.51.

#### Calendrier activités 2000

Dim. 15/10/2000	Tour Sainte-Rolende
Dim. 29/10/2000	Le Rouge Cloître
Dim. 12/11/2000	Dinant
Ven. 17/11/2000	Assemblée Générale
Dim. 03/12/2000	Landelies
Dim. 17/12/2000	Luttre.

## NATURE ET ENVIRONNEMENT

FEDERATION HORTICOLE ET DE PETIT ELEVAGE DE L'ENTRE SAMBRE ET MEUSE  
Association Sans But Lucratif

### le magnolia

Conférences organisées par le Cercle horticole Régionale "LE MAGNOLIA"

Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de l'Agriculture et par la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut

Entrée gratuite - Invitation cordiale à tous.

Les conférences débutent à l'heure précise

Section de Gerpinnes : à 19h30 dans la salle communale annexe 1 - rue Schmidt

Le 13/10/2000 - M. GODEAU - La vie dans le sol

Le 10/11/2000 - M. AUGUSTINUS - Les plantes grimpanes

Le 08/12/2000 - M. VASSART - Des laitues toute l'année

Les conférences données par  
M. Godeau sont organisées avec  
le concours de la D.G.A.C.H

**Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur**

Le 16/10/2000 - M. GODEAU - La vie dans le sol  
 Le 13/11/2000 - M. AUGUSTINUS - Les plantes grimpantes  
 Le 11/12/2000 - M. VASSART - Des laitues toute l'année

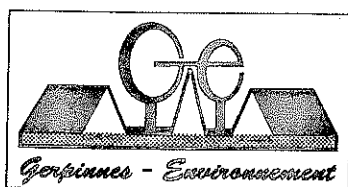
**Section de Villers-Poterie : à 19h30 - salle des fêtes - Rue des Presles 61**

Le 18/10/2000 - M. MATHEYS - Les plantes de terre de bruyère  
 Le 15/11/2000 - M. VASSART - Des laitues toute l'année  
 Le 13/12/2000 - M. AUGUSTINUS - Les plantes grimpantes

**Section de Acoz-Joncret : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" rue J.J.Piret**

Le 23/10/2000 - M. GODEAU - La vie dans le sol  
 Le 20/11/2000 - M. AUGUSTINUS - Les plantes grimpantes  
 Le 18/12/2000 - M. VASSART - Des laitues toute l'année

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT tél 071/50.22.28

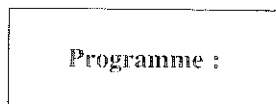


**GERPINNES-ENVIRONNEMENT** : une association pluraliste sans but lucratif dont les objectifs sont l'éducation à l'environnement, la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et architectural de notre région.

**\* Prochaines activités**

**1. Dimanche 29 octobre 2000 : A la découverte des champignons.** Gerpinnes-Environnement vous convie cordialement à sa 12<sup>e</sup> journée-nature consacrée à la mycologie.

**Rendez-vous :** Collège Saint-Augustin à Gerpinnes-Centre, entrée rue du Château d'En-Bas.



**Exposition de champignons** : de 11 h à 18 h  
 Entrée : + de 12 ans : 50 F

Les amateurs y trouveront scientifiquement classés (fiche explicative) la plupart des espèces que l'on peut rencontrer en automne dans nos régions. Vous pouvez également contribuer au succès de cette journée en venant déposer vos récoltes au Collège Saint-Augustin, rue du Château d'En-Bas, le samedi 28 octobre de 16 h à 18 h.

**Promenades guidées en forêt**

Des mycologues expérimentés vous guideront dans les bois de l'entité et vous initieront à la mycologie. **P.A.F.** (entrée à l'exposition comprise) : + de 12 ans : 50 F / adultes : 120 F.

**DEUX DEPARTS :**

**9 h 15** : aucune réservation n'est nécessaire

**14 h 00** : promenade réservée aux personnes ayant versé préalablement leur P.A.F. sur notre compte 001-2038414-35 (indiquer la mention suivante : Myco 2000 p.m.). Versement à effectuer au plus tard le 10 octobre. Cette formalité nous permet de réserver le nombre exact de guides et de former des groupes restreints.

**Restauration mycologique :**

A partir de 12 h (réservation souhaitée dès votre arrivée)

**Au menu**

Velouté et omelette aux champignons des bois  
 Dégustation de bières et de fromages gerpinnois

**AVERTISSEMENTS :**

Gerpinnes-Environnement se doit de vous rappeler les points suivants :

1. C'est à titre tout à fait exceptionnel que vous pourrez ce dimanche 29 octobre pénétrer à l'intérieur des massifs forestiers en compagnie des guides nature.

2. Gerpinnes-Environnement et les guides nature déclinent toute responsabilité du chef d'accidents corporels ou matériels survenant aux participant(e)s ou occasionnés par les participant(e)s. Les organisateurs et les collaborateurs scientifiques déclinent toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation des champignons récoltés par les participant(e)s.

Gerpinnes-Environnement (secrétariat : rue des Champs 6, 6280 Gerpinnes) se tient à votre disposition pour vous fournir des informations complémentaires. Vous pouvez nous contacter aux numéros suivants : 071/50.27.09 ou 071/50.21.50 ou 071/65.00.07 ou 071/50.48.94 (répondeur).

**2. Aménagement et gestion**

- de la zone humide « Tri Marie Lino »
- des anciennes lignes ferroviaires (137 et 138)
- Si vous souhaitez participer à la restauration d'un milieu humide exceptionnel ou la mise en place du futur « RAVeL gerpinnois », prenez contact avec Philippe De Laere, rue des Ecoles 20, à Acoz - GSM : 0476/82.85.08.

**3. Des promenades guidées :** sur demande, nous pouvons vous proposer des thématiques diverses : ornithologie, géologie, histoire locale, etc.

**\* Adresse de contact :**

Gerpinnes-Environnement, rue des Champs 6, 6280 Gerpinnes.  
**Tél.** 071/50.27.09 - 071/50.21.50 - 071/65.00.07 - 071/50.48.94 (répondeur).  
**E-mail :** GerpinnesEnvironnement@yahoo.com

**\* Soutenez-nous en devenant membre adhérent**

La cotisation annuelle s'élève à 300 F (à verser sur notre compte 001-2038414-35) et donne droit à la réception de notre bulletin trimestriel. Sur simple demande et sans engagement de votre part, nous vous adresserons un exemplaire de notre périodique d'informations.

**Visitez notre site WEB** <http://membres.tripod.fr/Gerpennes>



A Loverval Try d'Haies, route de Philippeville 76

**BIBLIO & MUSEE**

Bibliothèque communale  
 • Libre accès - Service de prêts - Nouveautés

# Gerpinnes

- Cotisation annuelle : € 2,48. Prêt : € 0,25 par livre et par quinzaine.
- Infos. E-mail : [paul.loy.@pi.be](mailto:paul.loy.@pi.be) ou tél. 071/43.31.58.
- Aide aux étudiants - Documentation scolaire.
- Collaboration avec le CLEF, le S.I. et le «Petit Lovervalois».
- Ligue des Familles - Prix Bernard Versele.
- Informations sentiers - Topo-guides GR.
- Organisation de randonnées pédestres.

## Musée d'histoire locale Marcel Collet

- Musée des Sarrazins - Préhistoire.

VENDREDI DE 16 A 18 HEURES

Bienvenue.

## EXTENSION ULB «EAU D'HEURE» A LOVERVAL

Ferme du Château (ADEPS) de Loverval (allée des Sports 12 à Loverval : derrière le Maxi GB/Route de Philippeville - 5 km de Charleroi) : 9<sup>e</sup> cycle de conférences-rencontres «Culture & Traditions».

«MYSTERES DES MEGALITHES...» (à 20 h) :

- Vendredi 13 octobre 2000 :  
**Les Mégalithes de la «Bretagne» à «Malte» : Secrets des Premiers Bâisseurs...** par Pierre Cattelain.
- Vendredi 10 novembre 2000 :  
**Les Mégalithes de «Wéris» (Ardennes) : Entre Archéologie & Mythes...** par François Hubert.
- Vendredi 15 décembre 2000 :

«Stonehenge» & «Carnac». *Mystères, Archéologie & Astro-nomie...* par André Koeckelenbergh.

2<sup>e</sup> cycle «PHILO CAROLO» (à 20 h) :

- Vendredi 20 octobre 2000 :  
**«Cosmologies» : Regards anciens & modernes** par Baudouin Decharneux & Isabelle Stengers.
- Vendredi 17 novembre 2000 :  
L'«Origine» de la «Philosophie» par Lambros Couloubaritsis.
- Vendredi 20 avril 2001 :  
**«Pensée» & «Imaginaire Occidental» : Impact des grandes découvertes géographiques...** par Christian Destain.
- Vendredi 18 mai 2001 :  
**«Carl Gustave Jung» : Entre «Philosophie» & «Psychologie des profondeurs»** par Didier Stampart.

«FOLKLORE & TRADITIONS POPULAIRES» (à 20 h) :

- Vendredi 9 mars 2001 (fendu enchaîné) :  
**Passé & Renaissance des «Indiens d'Amérique du Nord» : Traditions, Légendaire, Folklore... & Avenir** par Marie-Henriette Plumet.
- Vendredi 4 mai 2001 :  
**Sur la piste des «Chimères & Dragons» : L'Héritage mythique des Européens** par Paulette Van Gansen.
- Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2001 :  
**«Loups & Loups-Garous» de nos Ardennes... : Traditions, Légendaire, Folklore... & Ecologie** par Marc Lamboray.

Renseignements/dossiers : tél. 0477/82.52.95 (Jean-Louis Delande; Scr).

## LAÏCITE

### CERCLE LAIQUE ENTENTE ET FRATERNITE (CLEF) asbl

#### Le CLEF - Qui sommes-nous ?

Les conférences-débats, rencontres, visites et promenades organisées par le Cercle Laïque Entente et Fraternité ont toutes le même but : retrouver dans le respect des racines et des sensibilités de chacun un terrain de dialogue pour tous.

Le F.L.A.S.H. (Feuille Laïque Action Solidarité Humanisme) est un organe de presse bimestriel qui donne au gré de billets d'humeur des réflexions sur l'actualité ou sur des questions philosophiques. Il est envoyé à tous les membres en règle de cotisation. Sur simple demande, un exemplaire vous sera envoyé gratuitement.

#### Les services

##### La cellule «Cleftaines»

Cette cellule d'assistance se veut une aide permanente à la détresse morale. Des conseillers se tiennent à l'écoute de tous pour un réconfort moral, une demande de renseignements, de l'aide pour une démarche... Un service de prêt de livres à domicile pour les personnes âgées ou moins valides est organisé en collaboration avec la bibliothèque communale de Loverval. N'hésitez pas à contacter en toute confiance les numéros suivants : 071/50.10.02 ou 071/21.39.33.

##### Les cérémonies laïques

Avec la collaboration des autorités locales, le CLEF Gerpinnes met sur pied à la demande des couples des parrainages et des mariages laïques et tout prochainement des Noces d'Or Laïques.

#### Programme des activités 2000

**16 NOVEMBRE 2000 à 20 h :** conférence par Agha Kadri, docteur en anthropologie et en ethnologie

### MOZART LE FRANC-MAÇON

Il y sera question du compositeur, de son œuvre, de l'influence de la Franc-Maçonnerie dans les œuvres de Mozart et des artistes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Local du CLEF, place Brasseur 1 à Loverval - P.A.F.: 100 FB.

Renseignements : René Lardinois - Tél. 071/50.10.02.

#### Exposition de peinture pour artistes en herbe

L'Atelier d'Art «MICA» et le CLEF organiseront une exposition de pastels et de peintures à l'huile les samedi 14 octobre et dimanche 15 octobre 2000, d'œuvres d'enfants de 6 à 15 ans. Les œuvres seront groupées en deux catégories d'âge : 6-10 ans et 11-15 ans. Cette exposition est ouverte à tous les artistes en herbe des entités de Gerpinnes et d'Ham-sur-Heure-Nalinnes.

Deux prix spéciaux d'encouragement «Public» et «Technique» seront octroyés dans chaque catégorie d'âge.

**Thèmes proposés :** Ce que ton cœur veut me dire  
Un cadeau pour les Hommes  
Souvenir de vacances

**Renseignements et inscriptions :** Me Micha, tél. 071/50.43.25 et P. Rassart 071/39.12.75 (en soirée). Le règlement de l'exposition vous sera envoyé sur demande.

#### Comment devenir membre du CLEF ?

En versant une cotisation annuelle de 300 F. Si vous souhaitez devenir membre d'honneur, la cotisation annuelle s'élève à 500 F.

Compte de l'asbl CLEF de Gerpinnes : 068-2101227-40

#### Comment nous contacter ?

Gérard Destercke, président du CLEF (rue des Haies 44, 6120 Nalinnes, tél. 071/21.39.33) et René Lardinois (rue Thiébaud 8, Gerpinnes, tél. 071/50.10.02) se tiennent à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information.